



# Inscriptions scolaires

## Rentrée 2026-2027

**Pour les enfants entrant en maternelle au mois de septembre ainsi que pour les nouveaux élèves arrivant sur la commune.**

Aucun inscription n'est nécessaire pour l'entrée en CP, si l'élève fréquente déjà l'école de Leyment.

- **1<sup>ère</sup> étape : Inscription en mairie :** Se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille
- **2<sup>ème</sup> étape : admission à l'école :** **Uniquement sur rendez-vous** auprès du directeur

**04.74.34.91.80 ou [ce.0011099p@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011099p@ac-lyon.fr)**

### **Se munir des documents suivants :**

- Certificat d'inscription scolaire (obtenu auprès de la mairie)
- Carnet de vaccination
- Le certificat de radiation et le dossier scolaire (**seulement** si l'élève arrive d'une autre école)

Le Directeur

M.GRAND